



## Education

La réforme du bac aménagée avec encore plus de contrôle continu

// P. 2

# FRANCE

## Bac : Blanquer veut déjà « faire évoluer la réforme »

### ÉDUCATION

**A l'avenir, les épreuves communes pourraient disparaître au profit d'un contrôle continu intégral, dans la limite des 40 % de la note de l'examen.**

**Et les options pourraient de nouveau rapporter des points.**

Marie-Christine Corbier

🐦 @mccorbier

Ils sont la première promotion du bac réformé par le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer. Les 525.760 lycéens du bac général et technologique qui s'apprentent à passer l'épreuve de philosophie ce jeudi et le grand oral à partir de lundi, n'expérimenteront finalement qu'une toute petite partie de la réforme présentée en 2018.

Avec la crise sanitaire, la part du contrôle continu de l'examen a grimpé à 82 %, au lieu des 40 % prévus initialement. La philosophie et le grand oral ne représenteront que 18 % des épreuves terminales. L'an dernier, ces mêmes lycéens n'avaient pas non plus passé les épreuves de français (écrit et oral) : elles avaient

été remplacées par le contrôle continu. Malgré ces deux années très particulières, Jean-Michel Blanquer juge « normal de tenir compte de ce qui se passe sur le terrain pour faire évoluer la réforme ». C'est ce que le ministre a déclaré lundi, sur France 2. A peine réformé et pas encore expérimenté, le nouveau bac va donc être revu.

La part de contrôle continu devrait rester de 40 %. C'est ce qu'a indiqué Pierre Mathiot, copilote du comité de suivi du bac, mercredi, lors d'une audition au Sénat. Mais cette part de 40 % serait alimentée par « un contrôle continu intégral », et non plus par des épreuves communes organisées durant la première et la terminale. Ces dernières « risqueraient de mettre en péril l'organisation dans les lycées », selon Pierre Mathiot. Avec 40 % de contrôle continu intégral, « les proviseurs auront

beaucoup plus de liberté en termes de gestion des emplois du temps durant l'année, ce qui va leur enlever un fardeau énorme », défend-il.

De son côté, le SNPDEN, le principal syndicat de proviseurs lui aussi auditionné au Sénat, juge que les esprits sont mûrs pour la suppression des épreuves communes. « Avec l'expérience de ces deux années de contrôle continu et la difficulté que génèrent les épreuves communes dès février, ce message peut être accepté par les enseignants, selon Bruno Bobkiewicz, son secrétaire général. C'est donc l'occasion de transformer l'exceptionnel du Covid en décision prise une fois pour toutes. »

### Pression des familles sur les notes

Mais si les notes de l'établissement remplacent les épreuves communes, la pression des élèves et des





familles sur les notes risque d'être encore plus forte. « *On ne pourra passer à 40 % de contrôle continu intégral que si l'inspection générale accompagne les équipes pour qu'on soit plus performants sur la notation* », reconnaît Pierre Mathiot.

Après les questions posées autour de la surnotation, cette année, le SNPDEN plaide pour que l'harmonisation soit cadrée non plus seulement pour le bac, mais dans le cadre de Parcoursup. Bruno Bobkiewicz balaie déjà les critiques à venir sur la fin d'un diplôme national : « *C'est vrai de tous les autres diplômes* », rétorque-t-il.

L'autre grand changement devrait concerner les options. Dans l'ancien bac, seules les notes supérieures à 10 sur 20 rapportaient des points. Le nouveau bac ne les comptabilisant plus, nombreux sont les lycéens qui ont abandonné ces options. « *On a commis quelques erreurs* », admet Pierre Mathiot. Jean-Michel Blanquer a donc demandé au comité de suivi du bac de « *valoriser les enseignements optionnels à partir de l'année prochaine* ».

Deux scénarios sont sur la table : soit ces options apporteraient des coefficients supplémentaires ; soit l'ensemble de la note serait prise en compte, et pas seulement les points supérieurs à 10 sur 20. Le comité de suivi du bac doit se réunir le 22 juin. ■

**« Il est normal  
de tenir compte  
de ce qui se passe  
sur le terrain  
pour faire évoluer  
la réforme. »**

**JEAN-MICHEL BLANQUER**  
Ministre de l'Éducation

